

En 2005, 48 000 emplois salariés liés au tourisme en Languedoc-Roussillon

Sophie AUDRIC - Insee

En 2005, en Languedoc-Roussillon, on compte 48 000 emplois salariés liés au tourisme soit 7 % de l'emploi total. Au niveau régional, le nombre d'emplois salariés touristiques varie du simple au double entre février-mars et la haute-saison d'été.

La saisonnalité de l'activité et de l'emploi est plus ou moins marquée selon les secteurs et les zones géographiques. Elle est plus forte dans la restauration et sur le littoral. L'emploi salarié touristique varie selon les départements de 1 600 emplois en Lozère à 20 300 dans l'Hérault.

Emploi salarié touristique en Languedoc-Roussillon

En 2005, le Languedoc-Roussillon comptait 48 000 emplois salariés liés au tourisme (encadré sources et méthodes). Ces emplois représentent près de 7 % de l'emploi total de la région.

Leur nombre varie entre 35 500 emplois en février-mars et 75 000 en juillet-août, durant la haute saison d'été.

Le nombre d'emplois salariés touristiques en Languedoc-Roussillon est le plus important dans la restauration, l'hôtellerie, les campings, les super et hypermarchés et le commerce de détail non alimentaire.

Dans la restauration, la saisonnalité est forte. Le nombre d'emplois salariés touristiques dans ce secteur s'élève à 20 200 en août contre 8 600 en janvier. C'est également le cas des campings où le nombre d'emplois touristiques passe du simple au triple entre janvier et août. En revanche, l'emploi dans l'hôtellerie est moins concerné par ces fluctuations saisonnières.

Emploi salarié touristique par zone géographique

Suite à des travaux réalisés par l'Insee et le Comité régional du tourisme, la région Languedoc-Roussillon a été découpée selon quatre zones géographiques (encadré 2) :

- la zone Littoral, qui englobe plus de communes que la zone définie par la loi littoral
- la zone de montagne,
- la zone de passage
- l'arrière-pays

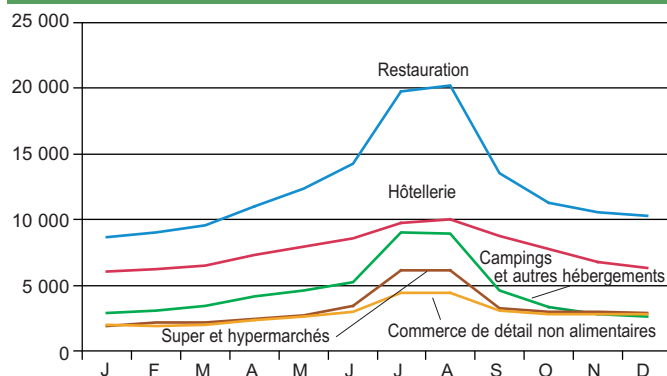
Les emplois salariés touristiques du Languedoc-Roussillon se concentrent sur la zone de passage (23 100 emplois en 2005) et sur le littoral (16 000

emplois). Les emplois de ces deux zones représentent 81 % de l'emploi touristique total de la région. Sur le littoral, leur nombre varie entre 8 400 en janvier et 31 200 en août.

La zone de montagne et l'arrière-pays languedociens comptent pour leur part respectivement 5 400 et 3 500 emplois liés au tourisme en 2005. Leur nombre est mul-

L'emploi salarié touristique dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

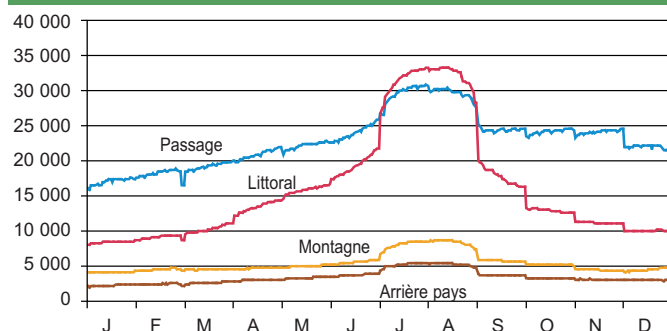
Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

L'emploi salarié touristique en Languedoc-Roussillon dans les différentes zones

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

tiplié par deux entre janvier et août.

L'emploi salarié dans la zone de passage

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans la zone de passage du Languedoc-Roussillon s'élève à 23 100 en 2005, soit près de la moitié de l'ensemble des emplois touristiques de la région. Ils représentent près de 5 % des emplois totaux de la zone. Leur nombre oscille entre 18 800 emplois en février-mars et 29 700 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Zone de passage	Languedoc-Roussillon
Année	4,8	6,8
Saison d'été	5,2	8,3
<i>dont haute saison</i>	5,9	10,1
<i>dont basse saison</i>	4,8	7,1
Saison d'hiver	4,1	5,4
<i>dont haute saison</i>	4,0	5,2
<i>dont basse saison</i>	4,2	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

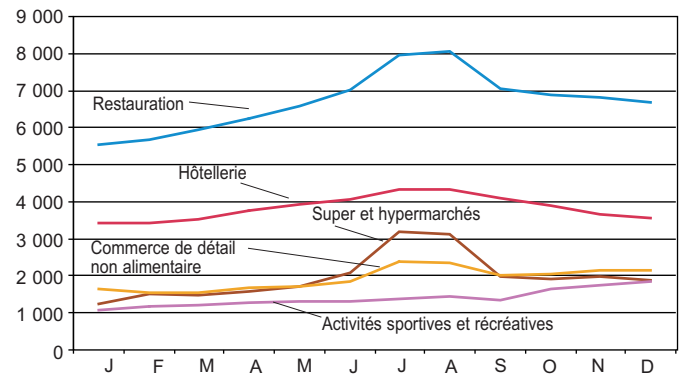
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans les zones de passage selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Zone de passage	Languedoc-Roussillon
Année	23 100	48 000
Saison d'été	26 000	60 200
<i>dont haute saison</i>	29 700	75 000
<i>dont basse saison</i>	23 600	50 300
Saison d'hiver	19 500	36 900
<i>dont haute saison</i>	18 800	35 500
<i>dont basse saison</i>	20 100	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans les zones de passage dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	6 700	8 000	7 000	6 400
Hôtellerie	3 900	4 300	4 000	3 600
Campings et autres hébergements	600	900	600	500
Super et hypermarchés	1 900	3 200	2 000	1 700
Commerce de détail non alimentaire	1 800	2 500	1 900	1 800
Emploi touristique total	23 100	29 700	23 600	20 900

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié sur le littoral

Le nombre d'emplois salariés touristiques sur le littoral du Languedoc-Roussillon s'élève à 16 000 en 2005, soit le tiers de l'ensemble des emplois touristiques de la région. Ils représentent 19 % des emplois totaux du littoral languedocien. Leur nombre est multiplié par trois selon la saison. Il oscille entre 9 700 emplois en février-mars et 31 900 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Littoral	Languedoc-Roussillon
Année	18,7	6,8
Saison d'été	24,8	8,3
<i>dont haute saison</i>	30,6	10,1
<i>dont basse saison</i>	20,2	7,1
Saison d'hiver	13,0	5,4
<i>dont haute saison</i>	12,6	5,2
<i>dont basse saison</i>	13,6	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

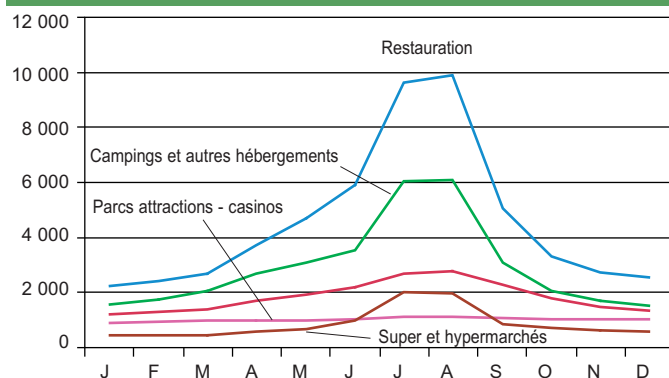
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique sur le littoral selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Littoral	Languedoc-Roussillon
Année	16 000	48 000
Saison d'été	23 400	60 200
<i>dont haute saison</i>	31 900	75 000
<i>dont basse saison</i>	17 700	50 300
Saison d'hiver	10 200	36 900
<i>dont haute saison</i>	9 700	35 500
<i>dont basse saison</i>	10 700	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique sur le littoral dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	4 600	9 800	5 200	2 800
Hôtellerie	1 800	2 700	2 100	1 500
Campings et autres hébergements	2 900	6 000	3 100	1 900
Super et hypermarchés	900	2 000	800	600
Commerce de détail non alimentaire	700	1 600	700	300
Emploi touristique total	16 000	31 900	17 700	10 800

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Montagne

Le nombre d'emplois salariés touristiques en zone de montagne du Languedoc-Roussillon s'élève à 5 400 en 2005. Ces emplois représentent 10 % de l'ensemble des emplois de la zone.

Leur nombre oscille entre 4 500 emplois en février-mars et 8 200 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Montagne	Languedoc-Roussillon
Année	10,1	6,8
Saison d'été	12,0	8,3
<i>dont haute saison</i>	14,2	10,1
<i>dont basse saison</i>	10,1	7,1
Saison d'hiver	8,7	5,4
<i>dont haute saison</i>	8,8	5,2
<i>dont basse saison</i>	8,9	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

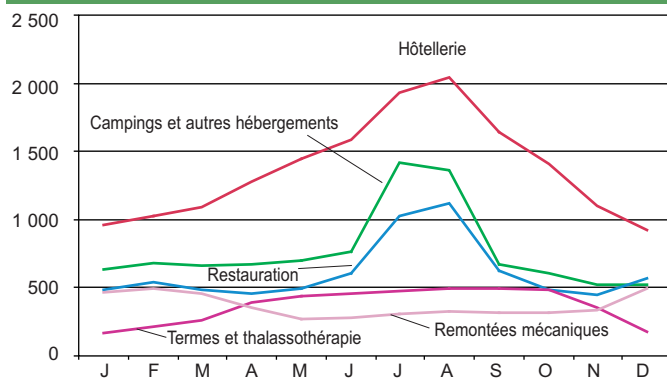
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique en montagne selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Montagne	Languedoc-Roussillon
Année	5 400	48 000
Saison d'été	6 600	60 200
<i>dont haute saison</i>	8 200	75 000
<i>dont basse saison</i>	5 400	50 300
Saison d'hiver	4 500	36 900
<i>dont haute saison</i>	4 500	35 500
<i>dont basse saison</i>	4 600	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique en montagne dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	600	1 100	600	500
Hôtellerie	1 400	2 000	1 600	1 100
Campings et autres hébergements	800	1 400	700	600
Super et hypermarchés	200	400	200	100
Commerce de détail non alimentaire	100	200	100	100
Emploi touristique total	5 400	8 200	5 400	4 600

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Arrière-pays

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans l'arrière-pays du Languedoc-Roussillon s'élève à 3 500 en 2005. Ces emplois représentent près de 5 % des emplois totaux de la zone.

Leur nombre est doublé selon les saisons. Il oscille entre 2 500 emplois en février-mars et 5 200 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Arrière-pays	Languedoc-Roussillon
Année	4,8	6,8
Saison d'été	5,7	8,3
<i>dont haute saison</i>	6,8	10,1
<i>dont basse saison</i>	4,9	7,1
Saison d'hiver	3,8	5,4
<i>dont haute saison</i>	3,6	5,2
<i>dont basse saison</i>	3,8	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

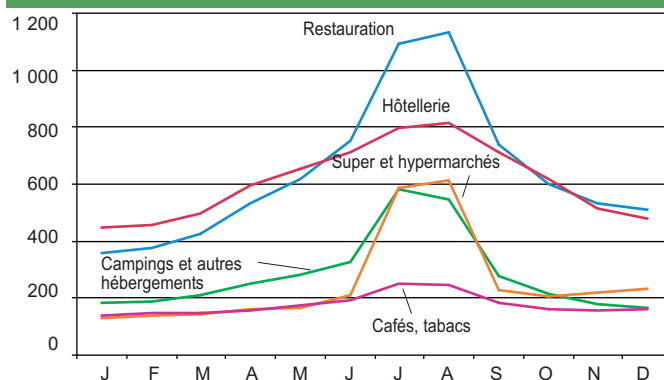
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans l'arrière-pays selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Arrière-pays	Languedoc-Roussillon
Année	3 500	48 000
Saison d'été	4 200	60 200
<i>dont haute saison</i>	5 200	75 000
<i>dont basse saison</i>	3 600	50 300
Saison d'hiver	2 700	36 900
<i>dont haute saison</i>	2 500	35 500
<i>dont basse saison</i>	2 700	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique de l'arrière-pays dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	600	1 100	700	500
Hôtellerie	600	800	700	500
Campings et autres hébergements	300	600	300	200
Super et hypermarchés	300	600	200	200
Commerce de détail non alimentaire	200	200	200	200
Emploi touristique total	3 500	5 200	3 600	2 800

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

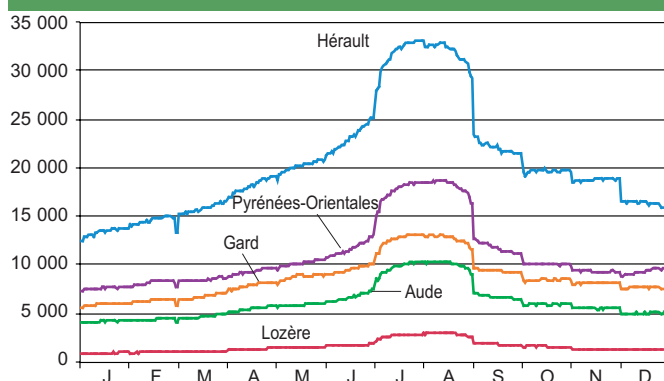
Source : Insee, Dads 2005

Emploi salarié touristique par département

En 2005, l'emploi salarié touristique varie selon les départements du Languedoc-Roussillon, entre 1 600 emplois en Lozère et 20 300 dans l'Hérault.

L'emploi salarié touristique dans les départements du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Aude :

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans l'Aude s'élève à 6 200 en 2005, soit 13 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région.

Ils représentent plus de 7 % des emplois totaux du département.

Leur nombre oscille entre 4 500 emplois en février-mars et 9 900 en juillet-août.

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans l'Aude est le plus important dans la restauration, l'hôtellerie, les

campings, les super et hypermarchés et le commerce de détail non alimentaire. La restauration (1 800 emplois) et l'hôtellerie (1 200 emplois) recouvrent à elles deux quasiment la moitié de l'emploi touristique du département. Dans la restauration, le nombre de ces emplois s'élève à 3 000, en haute saison d'été.

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans l'Aude est de 400 dans les campings et dans les super et hypermarchés. Il est de 300 dans le commerce de détail non alimentaire. Ces emplois sont deux fois plus nombreux en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Aude	Languedoc-Roussillon
Année	7,2	6,8
Saison d'été	8,8	8,3
dont haute saison	10,8	10,1
dont basse saison	7,4	7,1
Saison d'hiver	5,7	5,4
dont haute saison	5,5	5,2
dont basse saison	5,9	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

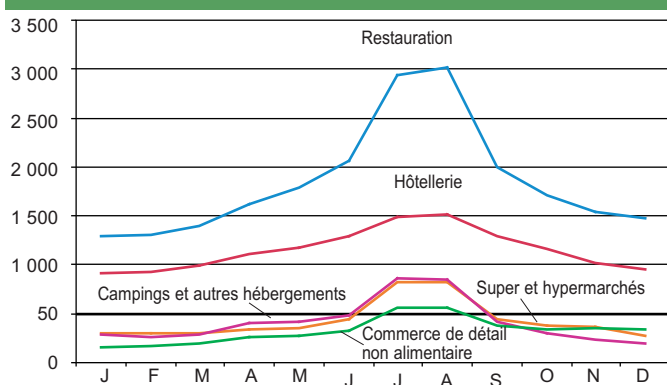
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans l'Aude selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Aude	Languedoc-Roussillon
Année	6 200	48 000
Saison d'été	7 800	60 200
dont haute saison	9 900	75 000
dont basse saison	6 400	50 300
Saison d'hiver	4 700	36 900
dont haute saison	4 500	35 500
dont basse saison	4 900	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique de l'Aude dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	1 800	3 000	2 000	1 500
Hôtellerie	1 200	1 500	1 300	1 000
Campings et autres hébergements	400	900	400	300
Super et hypermarchés	400	800	400	300
Commerce de détail non alimentaire	300	600	300	300
Emploi touristique total	6 200	9 900	6 400	5 000

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Le nombre d'emplois touristiques de l'Aude est le plus élevé en zone de passage (4 300 en 2005), puis sur le littoral (1 100 emplois). Dans la zone de passage, il varie du simple au double selon le mois : 3 200 emplois en janvier contre 6 100 en août. Sur le littoral, leur nombre est multiplié par cinq entre ces deux périodes : 520 emplois en janvier contre 2 700 en août.

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les zones touristiques

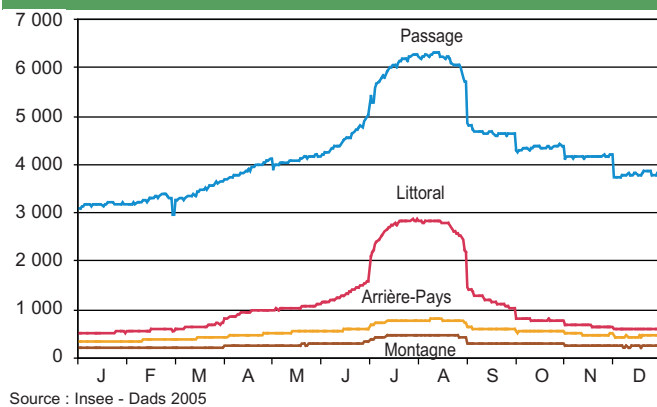
Unité : nombre d'emplois

	Aude	Languedoc-Roussillon
Littoral	1 100	16 000
Passage	4 300	23 100
Arrière-pays	500	3 500
Montagne	300	5 400
Total	6 200	48 000

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans l'Aude selon la zone touristique

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Gard :

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans le Gard s'élève à 8 900 en 2005, soit 18 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région.

Ils représentent près de 5 % des emplois totaux du département.

Leur nombre oscille entre 6 500 en février-mars et 12 600 en juillet-août.

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans le Gard est le plus important dans la restauration, l'hôtellerie, les

campings, les super et hypermarchés et le commerce de détail non alimentaire. La restauration (1 900 emplois en 2005) et l'hôtellerie (1 800 emplois) recouvrent à elles deux 42 % de l'emploi touristique du département. Dans la restauration, leur nombre s'élève à 2 900 emplois en haute saison d'été.

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans le Gard est de 700 dans les campings et dans le commerce de détail non alimentaire et de 600 emplois dans les super et hypermarchés.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Gard	Languedoc-Roussillon
Année	5,0	6,8
Saison d'été	5,9	8,3
<i>dont haute saison</i>	6,8	10,1
<i>dont basse saison</i>	5,2	7,1
Saison d'hiver	4,0	5,4
<i>dont haute saison</i>	3,8	5,2
<i>dont basse saison</i>	4,2	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

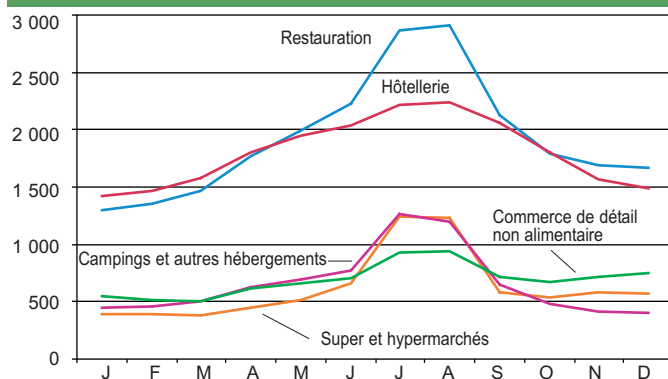
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans le Gard selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Gard	Languedoc-Roussillon
Année	8 900	48 000
Saison d'été	10 600	60 200
<i>dont haute saison</i>	12 600	75 000
<i>dont basse saison</i>	9 200	50 300
Saison d'hiver	6 900	36 900
<i>dont haute saison</i>	6 500	35 500
<i>dont basse saison</i>	7 200	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique de le Gard dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	1 900	2 900	2 100	1 600
Hôtellerie	1 800	2 200	2 000	1 600
Campings et autres hébergements	700	1 200	700	500
Super et hypermarchés	600	1 200	600	500
Commerce de détail non alimentaire	700	900	700	600
Emploi touristique total	8 900	12 600	9 200	7 300

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Le nombre d'emplois salariés touristiques du Gard est le plus élevé en zone de passage (4 900 en 2005), puis dans l'arrière-pays (2 200 emplois) et sur le littoral (1 400 emplois). Dans l'arrière-pays, il varie du simple au double selon les mois de l'année : 1 500 emplois en janvier contre 3 300 en août. Sur le littoral, leur nombre est multiplié par quatre entre ces deux mois : 700 emplois en janvier contre 2 700 en août.

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les zones touristiques

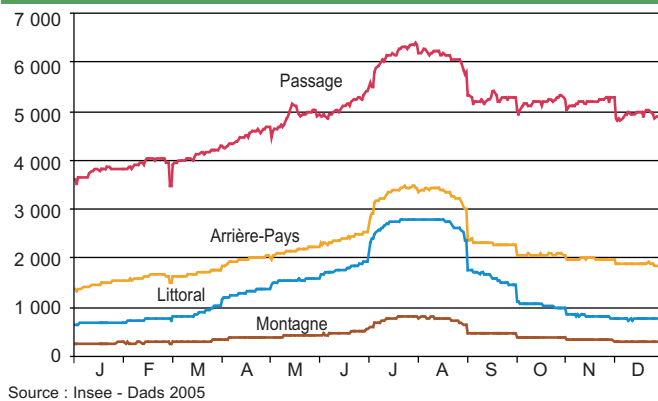
Unité : nombre d'emplois

	Gard	Languedoc-Roussillon
Littoral	1 400	16 000
Passage	4 900	23 100
Arrière-pays	2 200	3 500
Montagne	400	5 400
Total	8 900	48 000

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans le Gard selon la zone touristique

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Hérault :

Les emplois salariés touristiques dans l'Hérault sont au nombre de 20 300 en 2005, soit 42 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région.

Ils représentent près de 7 % de l'ensemble des emplois du département.

Leur nombre varie entre 15 200 emplois en février-mars et 31 800 en juillet-août.

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans l'Hérault est le plus important dans la restauration, l'hôtellerie, les

campings, les super et hypermarchés et le commerce de détail non alimentaire. La restauration est l'activité la mieux représentée dans le département, avec 6 100 emplois en 2005, soit trois emplois touristiques sur dix. Ce nombre atteint 9 300 emplois en haute saison d'été.

Les emplois salariés touristiques dans hôtellerie, les camping, les super et hypermarchés et le commerce de détail non alimentaire sont au moins trois fois moins nombreux que dans la restauration. Leur nombre varie entre 2 400 et 1 300.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Hérault	Languedoc-Roussillon
Année	6,8	6,8
Saison d'été	8,3	8,3
dont haute saison	10,0	10,1
dont basse saison	7,1	7,1
Saison d'hiver	5,3	5,4
dont haute saison	5,2	5,2
dont basse saison	5,5	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

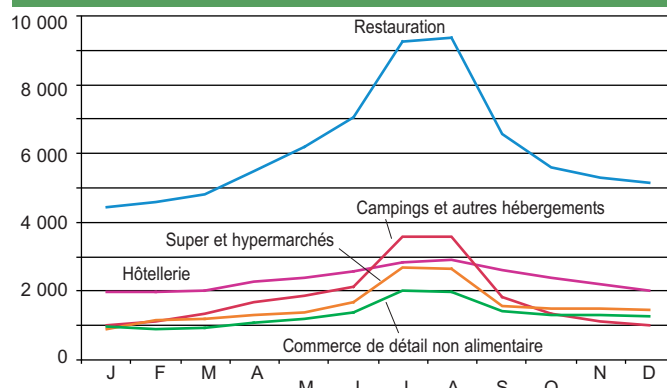
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans l'Hérault selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Hérault	Languedoc-Roussillon
Année	20 300	48 000
Saison d'été	25 800	60 200
dont haute saison	31 800	75 000
dont basse saison	21 800	50 300
Saison d'hiver	15 600	36 900
dont haute saison	15 200	35 500
dont basse saison	16 000	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique de l'Hérault dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	6 100	9 300	6 600	5 000
Hôtellerie	2 400	2 900	2 500	2 100
Campings et autres hébergements	1 800	3 600	1 900	1 200
Super et hypermarchés	1 600	2 700	1 500	1 300
Commerce de détail non alimentaire	1 300	2 000	1 300	1 100
Emploi touristique total	20 300	31 800	21 800	16 700

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Au sein de l'Hérault, la situation est différente selon la zone géographique. Le littoral et la zone de passage comptent un nombre plus important d'emplois salariés touristiques que l'arrière pays et la zone de montagne : plus de 9 000 emplois touristiques pour les premiers contre 700 pour les derniers.

Contrairement à la zone de passage, l'emploi salarié touristique du littoral est fortement soumis aux variations saisonnières : en août l'emploi sur le littoral est plus du triple de celui observé en janvier, le rapport n'est que de 1 à 1,7 pour la zone de passage.

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les zones touristiques

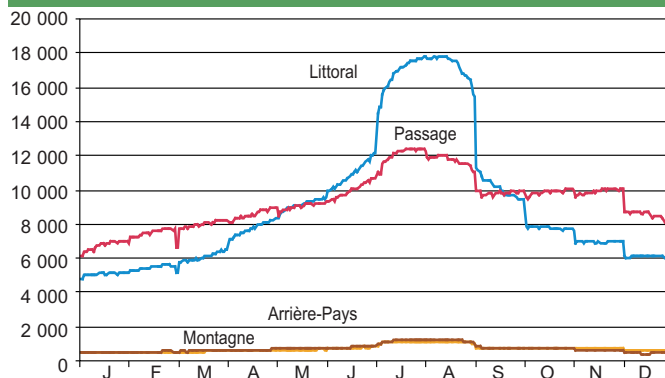
Unité : nombre d'emplois

	Hérault	Languedoc-Roussillon
Littoral	9 200	16 000
Passage	9 700	23 100
Arrière-pays	700	3 500
Montagne	700	5 400
Total	20 300	48 000

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans l'Hérault selon la zone touristique

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Lozère :

Le nombre d'emplois salariés touristiques en Lozère s'élève à 1 600 en 2005. Ils représentent 7 % des emplois totaux du département.

Leur nombre oscille entre 1 000 emplois en février-mars et 2 800 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Lozère	Languedoc-Roussillon
Année	7,2	6,8
Saison d'été	9,1	8,3
<i>dont haute saison</i>	11,6	10,1
<i>dont basse saison</i>	7,6	7,1
Saison d'hiver	5,1	5,4
<i>dont haute saison</i>	4,7	5,2
<i>dont basse saison</i>	5,5	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

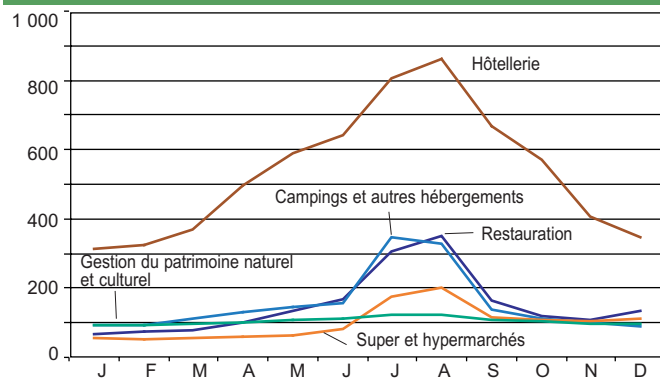
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique en Lozère selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Lozère	Languedoc-Roussillon
Année	1 600	48 000
Saison d'été	2 100	60 200
<i>dont haute saison</i>	2 800	75 000
<i>dont basse saison</i>	1 700	50 300
Saison d'hiver	1 100	36 900
<i>dont haute saison</i>	1 000	35 500
<i>dont basse saison</i>	1 200	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique en Lozère dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	200	300	200	100
Hôtellerie	500	800	600	400
Campings et autres hébergements	200	300	100	100
Super et hypermarchés	100	200	100	100
Commerce de détail non alimentaire	0	100	0	0
Emploi touristique total	1 600	2 800	1 700	1 200

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les zones touristiques

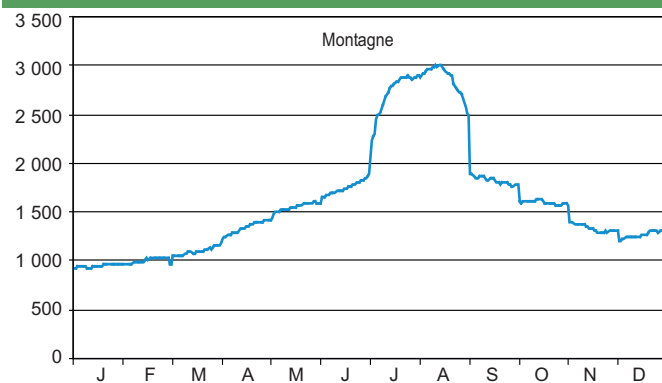
Unité : nombre d'emplois

	Lozère	Languedoc-Roussillon
Littoral	0	16 000
Passage	0	23 100
Arrière-pays	0	3 500
Montagne	1 600	5 400
Total	1 600	48 000

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique en Lozère selon la zone touristique

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Pyrénées-Orientales :

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans les Pyrénées-Orientales s'élève à 11 000 en 2005, soit 23 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région. Ils représentent près de 10 % des emplois totaux du département.

Leur nombre oscille entre 8 300 emplois en février-mars et 17 900 en juillet-août.

Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total suivant les saisons

Unité : %

	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
Année	9,9	6,8
Saison d'été	11,9	8,3
dont haute saison	14,6	10,1
dont basse saison	10,0	7,1
Saison d'hiver	8,0	5,4
dont haute saison	7,8	5,2
dont basse saison	8,2	5,6

Saison été : mai à septembre

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Saison hiver : décembre à avril

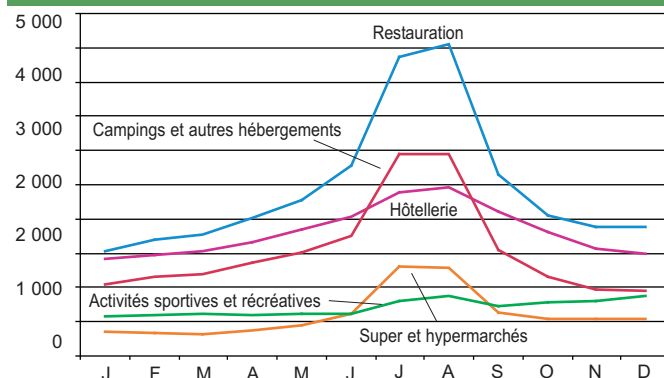
Saison hiver haute : février - mars

Saison hiver basse : décembre, janvier et avril

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans les Pyrénées-Orientales selon ses cinq principales activités touristiques

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les saisons

Unité : nombre d'emplois

	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
Année	11 000	48 000
Saison d'été	13 900	60 200
dont haute saison	17 900	75 000
dont basse saison	11 200	50 300
Saison d'hiver	8 600	36 900
dont haute saison	8 300	35 500
dont basse saison	8 800	38 100

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans les Pyrénées-Orientales dans les cinq principales activités touristiques du Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'emplois

	En moyenne annuelle	Haute saison d'été	Basse saison d'été	Autres saisons
Restauration	2 500	4 500	2 600	1 800
Hôtellerie	1 800	2 400	2 000	1 600
Campings et autres hébergements	1 500	2 900	1 600	1 100
Super et hypermarchés	600	1 300	600	400
Commerce de détail non alimentaire	500	900	600	400
Emploi touristique total	11 000	17 900	11 200	8 900

Saison été haute : juillet-août

Saison été basse : mai, juin et septembre

Autre saison : octobre à avril

Source : Insee, Dads 2005

Le nombre d'emplois salariés touristiques dans les Pyrénées-Orientales est le plus élevé sur le littoral (4 300 en 2005) et en zone de passage (4 200 emplois). Il est de 2 400 emplois en zone de montagne. Sur le littoral, leur nombre est multiplié par 4,5 entre janvier et août : 9 400 emplois contre 2 100. Il est multiplié par trois en zone de montagne entre ces deux mois.

Emplois salariés directement liés au tourisme suivant les zones touristiques

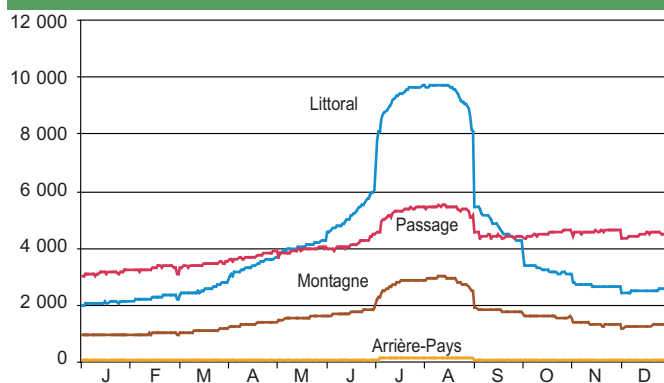
Unité : nombre d'emplois

	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
Littoral	4 300	16 000
Passage	4 200	23 100
Arrière-pays	100	3 500
Montagne	2 400	5 400
Total	11 000	48 000

Source : Insee, Dads 2005

L'emploi salarié touristique dans les Pyrénées-Orientales selon la zone touristique

Unité : nombre d'emplois salariés touristiques



Source : Insee - Dads 2005

Un champ limité aux emplois salariés directs

Dans cette étude, la méthodologie utilisée pour estimer l'emploi touristique s'intéresse uniquement aux emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique sur une zone de réception. Elle exclut de fait, les emplois non salariés et les emplois indirects comme par exemple la fabrication de caravanes.

La source mobilisée, les DADS de l'année 2005 (déclaration annuelle de données sociales), est un document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'Etat.

Deux typologies et une règle de décision

La méthode détermine d'abord le niveau d'équipement touristique de chaque commune à partir de six indicateurs : l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurant, la capacité d'hébergement dans les hôtels, la capacité d'hébergement dans les campings, le nombre de résidences secondaires rapporté à celui des résidences principales et la présence d'un site touristique. Le niveau d'équipement touristique du bassin de vie auquel appartient la commune est, dans un deuxième temps, pris en compte. Au final, chaque commune est soit bien, soit moyennement, soit peu équipée pour le tourisme.

La méthode détermine ensuite un classement des activités des établissements (Code naf) en fonction de l'intensité de leur lien avec le tourisme. Chaque activité est comparée aux activités des hébergements collectifs qui servent de référence en matière de fréquentation touristique. Au final, chaque activité est classée totalement, fortement, moyennement, faiblement ou pas du tout touristique.

Ensuite, suivant le classement de la commune, le classement de l'activité, l'emploi salarié des établissements est attribué intégralement, en partie ou pas du tout à la fréquentation touristique suivant le tableau de décision ci-après.

Ainsi, par exemple, tous les emplois des hôtels et campings sont touristiques; ou, seuls les emplois saisonniers d'un hypermarché situé dans une commune moyennement équipée pour le tourisme sont touristiques.

Type d'activité	Type de commune		
	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100 % touristique	Ensemble des emplois	Ensemble des emplois	Ensemble des emplois
Fortement touristique	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Aucun emploi
Moyennement touristique	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Emplois saisonniers	Aucun emploi
Faiblement touristique	Emplois saisonniers	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Activités 100 % touristiques

Hôtels
Campings et autre hébergements
Remontées mécaniques
Transports côtiers
Offices de tourisme
Parc d'attraction, casinos
Gestion du patrimoine naturel et culturel
Thermes et thalassothérapie

Activités fortement touristiques

Restauration
Boulangerie
Supérettes
Commerce viandes, poissons, fruits
Cafés, tabacs

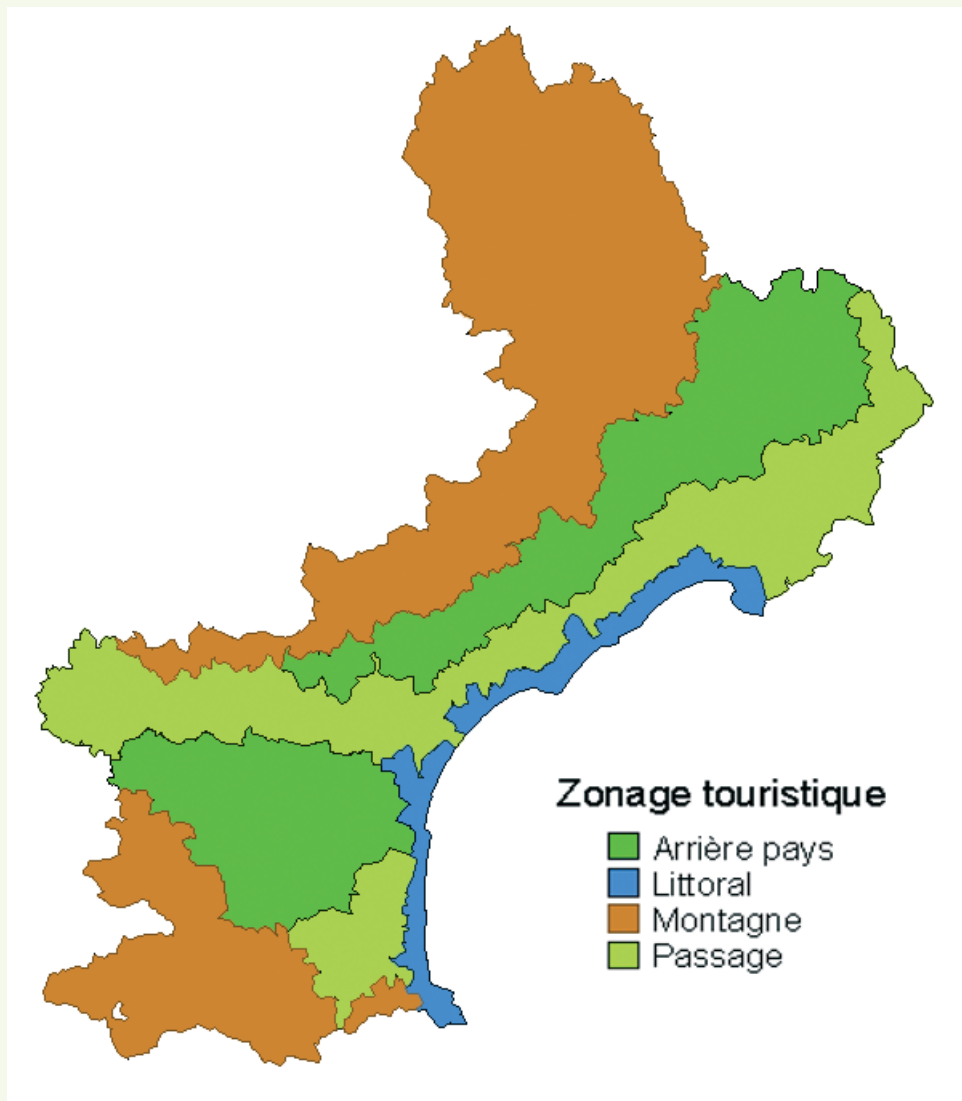
Activités moyennement touristiques

Super et hypermarchés
Autres commerces alimentaires
Commerces de détail non alimentaire
Tranports fluviaux
Finance

Activités sportives et récréatives

Coiffure
Activités faiblement touristiques
Autres commerces de détail
Nettoyage
Autres types de transports

carte représentant les différentes zones touristiques



Pour en savoir plus

- « *En Languedoc-Roussillon, selon la saison, le tourisme génère entre 30 000 et 74 000 emplois* », Repères Synthèse n°7, septembre 2006
- « *En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements* », Insee première n°1050, novembre 2005
- « *Dans les activités liées au tourisme, un emploi sur trois est saisonnier* », Repères Synthèse Languedoc-Roussillon n°4, mai 2005
- « *Méthodologie d'estimation de l'emploi lié au tourisme sur le Languedoc-Roussillon* », Repères Document de travail n°2, septembre 2001